

Bio Création Bois mise sur une relance locale et engagée

Bio Création Bois, agenceur éco-responsable basé à Saint-Nicolas-de-Redon (44), a organisé le 21 mai dernier au sein de son atelier une visite réunissant plusieurs acteurs institutionnels locaux, dont la préfecture de Loire-Atlantique, afin de présenter ses projets d'investissement et de recrutement.

Créée en 1989, Bio Création Bois est une entreprise bretonne spécialisée dans l'agencement de commerces et d'espaces professionnels. Depuis ses débuts, le parti-pris est de travailler uniquement avec des matériaux biosourcés, avec notamment des essences de bois massif. D'abord spécialisée dans l'aménagement des commerces bio et des épiceries en vrac, Bio Création Bois a choisi de se diversifier pour conquérir d'autres marchés du secteur tertiaire : bureaux, hôtellerie, restauration, entre autres. Comme le constate Anthony Meignen, son directeur général, le regain d'intérêt pour les matériaux sains comme le bois massif est largement palpable depuis plusieurs années : *« les décideurs souhaitent installer leurs salariés et recevoir leurs clients dans une ambiance la plus naturelle qui soit, et cela s'est d'ailleurs accentué avec la crise sanitaire, ce qui est très stimulant pour notre équipe. Faire progresser l'éco-responsabilité dans les projets d'aménagement intérieur nécessite d'investir matériellement pour moderniser nos outils de production et humainement pour développer notre activité. »*

Un plan de recrutement prévu jusqu'en 2022

Cette stratégie de diversification impose en effet de se développer en interne et donc de financer de nouveaux matériels tout en renforçant les moyens humains. De ce point de vue, le plan de relance lancé par le gouvernement en réponse à la crise liée au Covid-19 peut être une aide précieuse. C'est pourquoi Bio Création Bois a décidé d'inviter les acteurs institutionnels locaux à venir découvrir l'entreprise, son savoir-faire et ses projets d'avenir. Vendredi 21 mai dernier, **Pierre Chaleur, sous-préfet de Chateaubriand-Ancenis ; Yves Daniel, député de la circonscription ; et Albert Guihard, maire de Saint-Nicolas-de-Redon, avec ses adjoints, ont ainsi pu rencontrer l'équipe de Bio Création Bois** composée de 35 personnes et échanger avec les dirigeants, menuisiers et chefs de projets qui ont argumenté sur les multiples avantages de l'éco-conception dans l'agencement.

« Ce plan de relance représente la capacité d'envisager des investissements durables qui permettront de pérenniser la croissance et la politique RSE de l'entreprise, sur le territoire de Saint-Nicolas-de-Redon. Or, pour investir il faut des moyens, c'est la raison pour laquelle nous avons invité les acteurs publics locaux à échanger avec nous pour trouver des solutions, en ayant pour but de faire progresser l'usage des matériaux biosourcés » souligne Anthony Meignen, qui espère avec cette aide de l'Etat améliorer son parc outils et donc, la qualité de travail des employés. D'autre part, toujours pour soutenir son développement local, Bio Création Bois annonce **le recrutement de 6 à 10 personnes d'ici à fin 2022** pour consolider les équipes de l'atelier et du bureau d'études.



*Photo de gauche, de gauche à droite :
Anthony MEIGNEN (DG de Bio Création Bois), le sous-préfet Pierre CHAULEUR et le député Yves DANIEL.*

L'enjeu ultime : verdir les commandes publiques et privées

Un discours accueilli positivement par le sous-préfet, le député et le maire de Saint-Nicolas-de-Redon qui ont assuré l'équipe de Bio Création Bois de leur soutien pour trouver des solutions de financement. *« Bio Création Bois est une entreprise engagée et solidement implantée sur son territoire, elle mérite d'être valorisée à l'échelle de la région. C'est pourquoi je travaillerai dans un premier temps avec ses équipes pour organiser une journée porte ouverte qui permettra de créer une passerelle entre elle et la population »* déclare le maire de Saint-Nicolas-de-Redon, Albert Guihard.

Avec une stratégie intimement liée à son territoire, Bio Création Bois se projette en toute logique localement. D'autant que la filière bois-forêt est durement impactée par la crise actuelle des matières premières, suite à l'appétit vorace des marchés chinois et américains pour les essences de bois. Le choix d'une production et d'un approvisionnement locaux est ainsi parfaitement justifié.

Cette visite est donc une première pierre à l'édifice pour la direction de Bio Création Bois qui espère rapidement de futures rencontres pour évoquer également la construction de projets d'agencement en local. *« Les commandes publiques et privées méritent de se verdir en plaçant le bois massif et les matériaux biosourcés au cœur des projets d'aménagement »* conclut Anthony Meignen.

Contact presse Bio Création Bois :

Julien Marié | 06 64 99 56 79 | julien@instinctcom.fr